

**EHPAD
TOUJOURS SOUS PERFUSION !!!**

Faut-il rappeler qu'en 2018 le Président de la République annonçait une loi « grand Age et autonomie » devant voir le jour sous peu... qui en réalité n'a jamais vu le jour, donc c'est en signe de consolation ou pour gagner du temps que le 8 avril 2024 le gouvernement nous a affligé d'une loi dite « bien vieillir et autonomie » qui ne répond en rien aux besoins des établissements. Comme une impression de redite, le gouvernement précise par ailleurs, que cette loi n'est qu'une première étape car elle doit être suivie d'une loi sur le grand âge annoncée pour la fin de l'année 2024.

Comme en 2018 ? en étant prudente la Fédération rappelle qu'en pareil cas l'adage précisant que les promesses n'engagent que ceux qui y croient, doit être réactivé en urgence.

Entre temps, la situation budgétaire n'a cessé de se dégrader, avec plus de 80 % des EHPAD terminant leur exercice budgétaire 2023 en déficit. Dans ce contexte, l'exécutif annonce 650 millions € supplémentaires sur le budget 2024, ceci pour l'ensemble des EHPAD, publics, associatifs et secteur privé commercial.

Pour la Fédération des Personnels des services publics et des services de santé FO (FO-SPSS) cette annonce n'est clairement pas à la hauteur des enjeux, elle ne répond ni à l'amélioration des conditions de travail, ni à celle de la qualité de prise en charge des résidents et des besoins de financement des établissements.

Dans le même temps, l'exécutif n'hésite pas à demander aux départements de fournir un effort complémentaire de financement sans reprendre à sa charge le financement de certains services républicains (RSA, voiries...). Pour la Fédération, la république doit être une et indivisible, elle doit gommer les différences entre départements « riches et pauvres » afin de répondre de manière égalitaire aux besoins de la population et notamment des résidents et de leurs familles sur le reste à charge.

Voilà des années que la Fédération (FO-SPSS) dénonce l'absence de volonté des gouvernements successifs à répondre aux besoins des établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Voilà des années que la Fédération dénonce les effectifs insuffisants alloués aux EHPAD, ayant pour effet de dégrader des conditions de travail déjà désastreuses aboutissant à une maltraitance systémique et une baisse inquiétante de la qualité de prise en charge de nos aînées.

Dans ce contexte, comment serait-il possible de se satisfaire d'un goutte à goutte court-termiste, sans aucune perspective à moyen et long terme, répondant notamment au vieillissement de la population ?

La Fédération FO-SPSS continue de revendiquer et de déclarer comme urgent une loi grand Age et autonomie intégrant le principe de ratio résidents/personnels, afin de rompre avec la maltraitance systémique des personnels et des résidents qui n'a que trop duré.

La Fédération FO-SPSS apporte son soutien plein et entier à l'ensemble de ses syndicats actuellement mobilisés sur l'ensemble du territoire.